

## URBANISME

### ZAC Ivry-Confluences

Dénomination de l'allée Madeleine Delbrêl, nouvelle voie piétonne

#### EXPOSE DES MOTIFS

Le programme de la ZAC Ivry-Confluences, créée par arrêté préfectoral n°2010/7224 en date du 28 octobre 2010, prévoit des logements, des activités, des équipements et de nouveaux espaces publics et voiries.

Lors de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 15 décembre 2010 au 24 janvier 2011, la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, valant Déclaration d'Utilité Publique (DUP), comportait le plan prévisionnel des futurs espaces publics. Par arrêté préfectoral n°2011/2275 en date du 11 juillet 2011, le préfet a déclaré d'utilité publique l'aménagement de la ZAC Ivry-Confluences.

Dans ce cadre, notamment dans l'îlot 2L de ladite ZAC, une nouvelle voie piétonne, destinée à être communale, a été aménagée afin de créer un lien entre la rue Lénine et la rue Jean-Jacques Rousseau. Il convient de lui donner un nom.

S'appuyant sur les travaux de la commission Mémoires de la Ville, qui, dans son rapport présenté lors de la séance du Conseil municipal du 31 mars 2011, préconise la féminisation des noms de rues, le groupe de travail sur les dénominations propose de retenir le nom de « allée Madeleine Delbrêl » (1904-1964), assistante sociale, responsable des équipes Madeleine Delbrêl.

Son travail social était basé sur la nécessité de développer des actions collectives en vue de faire évoluer les politiques sociales. Mystique chrétienne, écrivaine, elle a vécu à Ivry-sur-Seine de 1933 à sa mort.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver cette dénomination.

P.J. : plan

## **URBANISME**

### **6) ZAC Ivry-Confluences**

Dénomination de l'allée Madeleine Delbrêl, nouvelle voie piétonne

#### **LE CONSEIL,**

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu l'arrêté préfectoral n° 2010/7224 du 28 octobre 2010 décidant la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Ivry-Confluences,

vu le programme de ladite ZAC prévoyant la construction de logements, activités et équipements desservis par de nouveaux espaces publics et voiries,

considérant qu'une nouvelle voie piétonne destinée à être communale va être aménagée entre les rues Lénine et Jean-Jacques Rousseau et qu'il convient de lui donner un nom,

vu les travaux de la commission Mémoires,

vu la proposition du groupe de travail sur les dénominations de retenir le nom de Madeleine Delbrêl (1904-1964), assistante sociale, responsable des équipes Madeleine Delbrêl, mystique chrétienne, écrivaine ayant vécu à Ivry-sur-Seine de 1933 à sa mort,

vu l'avis favorable de la commission du développement de la Ville du 6 septembre 2017,

vu le plan, ci-annexé,

#### **DELIBERE**

à l'unanimité

**ARTICLE UNIQUE** : DECIDE de dénommer « allée Madeleine Delbrêl » la future voie communale piétonne aménagée, dans le cadre de la ZAC Ivry-Confluences, entre les rues Lénine et Jean-Jacques Rousseau à Ivry-sur-Seine.

**TRANSMIS EN PREFECTURE**

**LE 26 SEPTEMBRE 2017**

**RECU EN PREFECTURE**

**LE 26 SEPTEMBRE 2017**

**PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE**

**LE 26 SEPTEMBRE 2017**